

**REDEVANCE D'OCCUPATION  
DU DOMAINE PUBLIC  
au 15 SEPTEMBRE 2014**

Services Techniques Municipaux  
Tél. 01 60 03 64 64  
Fax 01 60 03 64 60  
services.techniques@dammartin-en-goele.fr

	Désignation mode d'occupation	Unité	Droit	Observations
1	Pour toute occupation du domaine public pour laquelle un tarif n'est pas prévu expressément dans ce présent règlement	m <sup>2</sup> par mois au-delà de 4 semaines	2,00€ 8,00€	
2	Neutralisation d'une place de stationnement en zone bleue	par jour	7,00€	
3	Occupation du domaine public délimitée par une palissade de chantier ou tout autre dispositif (scellé ou posé)	ml par mois au-delà de 4 semaines	4,00€ 6,00€	
4	Occupation du domaine public pour dépôt de matériaux sans palissade			non autorisée voir règlement de voirie
5	Stationnement de bennes tous modèles, remorques, compresseurs, bétonnières, etc...	unité par jour	5,00€	2 premiers jours gratuits
6	Échafaudage tous modèles occupant ou surplombant le domaine public et échelles avec taquets reposant sur le sol de la voie publique	ml par semaine	5,00€	2 premiers jours gratuits
7	Grues - cabanes de chantier	par semaine	10,00€	
8	Canalisations diverses, conducteurs divers, fourreaux, caissons, etc.... aérien et souterrain - alimentation provisoire	ml par semaine	0,50€	
9	Droit de passage des opérateurs de télécommunications sur le domaine routier, en application de la loi du 26 juillet 1996 et du décret du 30 mai 1977 - infrastructures souterraines en km et par artère - infrastructures aériennes par km et par artère - autres installations par M2 au sol	km/l par an km/l par an m2 par an	40,40€ 53,87€ 26,94€	réactualisation 2014
10	Auvent, store fixe, marquise, corbeille, store banne, dais verti	m <sup>2</sup> par an	5,00€	
11	Étalages permanents pour commerçants sédentaires	ml par mois	2,00€	
12	Emplacements pour la vente non sédentaire sur le domaine public (camions-outillage - restauration , , , )	ml par jour forfait minimum	2,00 € 15,00 €	Dérogation pour la vente du muguet du 1 <sup>er</sup> mai
13	Chevalet porte-menus Chevalets publicitaires	unité par an	30,00 € 100,00 €	
14	Terrasse de café ou de restaurant ouverte	m <sup>2</sup> par mois	2,00€	
15	Distributeurs journaux, documents	unité par an	60,00€	Dispositif isolé, non situé dans une emprise autorisée
16	Concessionnaires automobiles et 2 roues stationnement de livraison 2 roues	m <sup>2</sup> par mois	4,00€	Surface occupée par les véhicules d'exposition sur le domaine public, à partir d'1,40m du fil d'eau
17	Taxis	par semestre	70,00€	Ces redevances seront dues par semestres et d'avance, le permis de circulation sera retiré en cas de retard ou de refus de paiement. En cas de cessation d'exploitation, il ne sera fait aucun remboursement des droits perçus, quelque soit la date de l'autorisation. La redevance ne pourra être inférieure au montant d'un semestre.
18	Déménagement	unité par an	gratuit	
19	Emplacement stand  Manège enfants surface inférieure à 60m2 Manège enfants surface supérieure ou égale à 60m2 Manège adultes surface inférieure à 200m2 Manège adultes surface supérieure ou égale à 200m2 Caution pour nettoyage et matériel	ml forfait minimum (- 3 m)	5,00 € 15,00 €  66,00€ 80,00€ 105,00€ 150,00€ 160,00€	
20	Petit cirque Grand cirque Caution pour affichage et nettoyage	unité	30,00 € 150,00€ 160,00€	

**REDEVANCE D'OCCUPATION  
DU DOMAINE PUBLIC  
au 15 SEPTEMBRE 2014**

Services Techniques Municipaux  
Tél. 01 60 03 64 64  
Fax 01 60 03 64 60  
services.techniques@dammartin-en-goele.fr

21	Bureaux provisoires de vente (immobilier)	par trimestre	1 500,00€	
----	---	---------------	-----------	--